

## PRÉSENTATION

Le secteur Banque Assurance Prévoyance qui irrigue et soutient l'économie, connaît depuis quelques années des évolutions réglementaires majeures. Balancement entre dérégulation et régulation, directives européennes et réglementations internationales (lutte contre le blanchiment et la corruption, textes sur les rémunérations...), tensions avec les administrations ou les associations de consommateurs, développement de l'activité Prévoyance, émergence sur Internet de nouveaux opérateurs, nécessaire diversification des activités des banques et compagnies d'assurance, autant de changements en profondeur qui rendent de plus en plus complexe le travail des juristes des entreprises du secteur. C'est dans ce contexte que le cabinet se voit confier la défense des intérêts de ses clients.

## NOS PRESTATIONS

Nos avocats interviennent en conseil, en accompagnement à la négociation et en contentieux.

Nos clients sont des établissements financiers, banques d'affaires ou de détail, compagnies d'assurances, institutions de prévoyance. Nous assistons, également en conseil et en contentieux, nos clients entreprises dans leurs relations avec leurs banquiers et assureurs.

### CONSEIL

- > Appui et assistance de nos clients dans leurs relations et négociations avec les associations de consommateurs, par exemple sur les tarifications bancaires
- > Assistance de banques d'affaires dans les montages juridiques lors d'opérations de rachats d'entreprises
- > Assistance à la sécurisation des investisseurs
- > Rédaction des contrats de crédits
- > Assistance à la validation de campagnes de publicité, communication, marketing et commercialisation des produits bancaires, financiers et d'assurance

> Audit des risques juridiques dans l'activité de prévoyance

> Formations régulières pour les juristes, opérationnels ou dirigeants des entreprises du secteur, sur le blanchiment ou le risque pénal

> Assistance à la mise en oeuvre du traitement centralisé des réclamations de clients d'une banque, par exemple à l'occasion de la contre-performance d'un placement financier

> Préconisations sur les modalités d'intervention au procès pénal (d'une institution de prévoyance ou d'une banque) selon le type d'infractions et leur gravité

### CONTENTIEUX

Tant en demande qu'en défense, le cabinet intervient quotidiennement en droit bancaire et en droit des assurances

> Concurrence :  
Assistance et représentation en matière

d'aide d'état, d'abus de position dominante et d'entente devant la Commission européenne, l'Autorité de Concurrence et les tribunaux

> A.A.I.  
Assistance et représentation des établissements devant les Autorités Administratives Indépendantes : AMF (Autorité des Marchés Financiers), ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel)

> Pénal des affaires  
Assistance et représentation de nos clients en matière pénale, devant les juridictions d'instruction ou de jugement, en qualité de prévenus ou de parties civiles

> Autres  
Assistance et représentation devant les tribunaux civils ou commerciaux, pour des litiges impliquant des :  
> entreprises concurrentes du secteur,  
> clients, entreprises ou particuliers,  
> associations de consommateurs

## QUELQUES EXEMPLES D'INTERVENTIONS

### > CONCURRENCE

Nous avons assisté la Commission européenne devant la Cour de Justice, à propos d'entente concernant les cartes bancaires.

Nos avocats ont assuré la défense d'une banque mutualiste devant le Conseil de la Concurrence, dans le cadre d'une incrimination d'entente sur les renégociations de crédits immobiliers.

Une banque de détail nous a confiés la défense de ses intérêts devant l'Autorité de la Concurrence relativement aux commissions interbancaires.

Un grand courtier d'assurances public, se voyant reprocher d'avoir bénéficié d'une aide d'Etat, a confié au cabinet le soin d'assurer sa défense devant la Cour de Justice.

### > ACTIONS COLLECTIVES

Le cabinet a assuré la défense d'une banque dans un contentieux de masse (25 000 réclamations, plus de 2 000 demandes en justice) au moment de l'échéance d'un fonds commun de placement.

Un établissement de crédit mis en cause par 350 clients qui l'accusaient de complicité d'exercice illégal de la profession de banquier, nous a confiés la défense de ses intérêts (enjeu de 17 millions d'euros).

Nous avons assuré la défense d'une banque contre une association de consommateurs qui arguait de tarifs bancaires indus.

Nos avocats ont défendu le dirigeant d'une banque cité par 600 épargnants devant le tribunal correctionnel pour publicité mensongère sur un placement financier.

### > BANQUE DE DÉTAIL

Le cabinet est l'un des avocats de référence d'une banque de détail et intervient quotidiennement pour elle, en conseil et en contentieux, en demande comme en défense.

Nous sommes consultés sur l'opposabilité du secret bancaire (aux agents des organismes de sécurité sociale, aux héritiers ou légataires universels etc.) ou sur les modalités de traitement des réquisitions judiciaires.

Nos avocats sont régulièrement interrogés sur l'étendue du devoir d'information et de conseil du banquier ou de l'assureur à l'occasion d'opérations d'épargne et de crédit.

Nous assurons la défense d'un établissement de paiement dont la responsabilité civile est engagée à l'occasion du traitement des transferts d'argent.

Nous intervenons dans tous les types de fraudes « externes » commises au préjudice de la banque (tous moyens de paiement : chèque, virement, mandat etc.).

Nous sommes régulièrement sollicités en cas de malversations commises au sein d'une banque afin d'identifier les victimes, déposer plainte contre l'auteur et se garantir sur ses biens.

Le cabinet assure la défense d'une banque au titre des opérations de paiement défaillantes.

### > BANQUE D'AFFAIRES

Le cabinet s'est occupé d'un litige sur les conditions de gestion d'un fonds commun de placement pour l'innovation (FCPI).

Une banque d'affaires nous demande régulièrement de l'assister sur les montages juridiques, lors d'opérations de rachat d'entreprises (audit, rédaction des protocoles et pactes d'actionnaires, assistance à la négociation).

Nous sommes intervenus dans le cadre d'un conflit entre un syndicat de banques et le donneur d'ordre, à l'occasion de la mise sur le marché d'obligations convertibles.

Nos avocats ont défendu une banque d'affaires victime d'une importante escroquerie aux bordereaux Dailly.

### > ASSURANCE

Nous avons défendu une compagnie d'assurance dans le cadre du droit de renonciation aux contrats d'assurance-vie.

Une société d'assurance-crédit nous confie le recouvrement de ses primes impayées.

Nous assurons la direction de procès dans les litiges opposant les clients d'un assureur à leurs débiteurs.

Le cabinet intervient sur les problématiques liées au bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie (désignation, acceptation, recherches, confidentialité etc.)

Nous avons obtenu le rejet d'une demande de mise en jeu d'une assurance Homme-clé, dans le cadre d'une procédure collective.

### > PRÉVOYANCE

Le cabinet se constitue régulièrement partie civile devant le tribunal correctionnel pour une institution de prévoyance, victime de remboursements de soins fictifs.

Un groupe de prévoyance mis en cause dans ses contrats obsèques par une association de consommateurs nous a demandés d'assurer sa défense.

Une institution de prévoyance gestionnaire de centres de vacances nous a demandés de dresser la cartographie des risques juridiques afin de mettre en place une chaîne de délégations de pouvoirs adaptée.

